

# Les Amis du parc de la Gatineau—Assemblée générale annuelle

---

Le 24 octobre 2015

Procès-verbal provisoire

12 h 41 – Déjeuner des bénévoles (~18 participants)

12 h 45 – Mario Simard invite tous ceux en présence à écouter l'exposé de Marie-Michèle Dallaire (~22 participants)

13 h 30 – Début de l'assemblée générale annuelle (AGA) – mot d'ouverture du président, Graeme Roderick

Étaient présents : 22 membres, cinq administrateurs/membres du Conseil d'administration, y compris un représentant de la CCN, un membre du personnel, quatre présidents de comités et une conférencière invitée.

Élection du secrétaire de l'assemblée responsable de rédiger le procès-verbal de l'AGA. Motion proposant la candidature de Chris Paci déposée. Tous en faveur. Motion adoptée.

Conférencière : Catherine Verreault, ancienne membre du Conseil d'administration, employée de la CCN depuis plus de huit ans. Elle a entrepris sa carrière dans le parc de la Gatineau à titre d'employée étudiante, et occupe maintenant le poste de gestionnaire, terrains et ressources naturelles. Elle est aussi une utilisatrice régulière du parc de la Gatineau.

Diapos de sentiers. Juin 2014. 200 km de sentiers officiels, et plus de 200 km de sentiers non officiels. Consultations publiques centrées sur la révision des usages récréatifs du parc, le statut du volet conservation du parc et les préoccupations liées à la fragmentation du parc. Le parc n'est pas assez grand pour être autonome au plan écologique, et dépend des fonctions écologiques du milieu environnant. Les impacts urbains sont très intensifs dans la partie sud du parc, et l'urbanisation s'intensifie de plus en plus partout en bordure du parc. Le parc de la Gatineau est le deuxième parc naturel d'envergure le plus achalandé au Canada, après le parc national de Banff, voire le plus achalandé si l'on utilise la formule du nombre de visiteurs annuels par kilomètre carré de superficie. Le parc de la Gatineau compte plusieurs habitats fragiles et abrite aussi des espèces en péril. C'est un parc fédéral qui est régi par des lois fédérales et des lois québécoises. Pour protéger une espèce, il faut protéger son écosystème, il faut tenir compte de la chaîne alimentaire dans sa totalité. En ce qui a trait aux espèces exotiques envahissantes, nous surveillons présentement cinq espèces en particulier dans le parc. Vous avez peut-être remarqué au stationnement P7 des bâches que nous avons mises en place pour stopper la propagation du cynanche. Nous avons également répertorié des plantes aquatiques envahissantes au lac Philippe. On les trouve souvent près des sentiers, les sentiers sont des vecteurs très efficaces pour la propagation des espèces. Dans un autre ordre d'idées, il faut assurer la protection des corridors écologiques autour du parc, notamment les liens écologiques vers les forêts au nord du parc, ainsi que les liens vers la rivière des Outaouais et la rivière Gatineau, etc. Les sentiers, comme les routes, ont des incidences sur les espèces intérieures et les espèces de lisière, et de cette fragmentation peut découler

## Les Amis du parc de la Gatineau—Assemblée générale annuelle

---

de ces déséquilibres. L'escarpement d'Eardley renferme environ 70 des espèces en péril identifiées au Québec, et ces espèces dépendent de l'escarpement. Les abords du lac des Fées abritent plusieurs espèces de grenouilles. Le parc compte un très grand nombre d'utilisateurs. Plusieurs d'entre eux font partie de groupes structurés, d'autres voudraient bien accéder au parc directement par leur cour arrière ou à tout le moins avoir un point d'accès dans leur quartier. Toutes ces demandes doivent être analysées en fonction de critères de sensibilité écologique. Nous nous affairons à réduire la fragmentation des écosystèmes et à réduire le nombre de sentiers non officiels en sollicitant la participation accrue des utilisateurs dans nos démarches. Nous sommes engagés à renforcer les habitats des espèces actives, améliorer la qualité des habitats et stopper la propagation des espèces envahissantes. Les prochaines étapes de nos efforts d'amélioration de la santé écologique du parc exigeront l'identification, le recrutement et l'engagement de sous-groupes d'utilisateurs. La plupart des zones sensibles seront bientôt interdites d'accès, et de nouveaux sentiers sont en voie d'être aménagés. Nous devons effectuer des travaux d'entretien sur certains sentiers, et éviter d'en ouvrir certains autres. Nous allons nous attaquer à la berce laineuse, à la berce du Caucase, à d'autres espèces envahissantes, notamment dans la vallée du ruisseau Meech et dans la boucle nord. Nous allons développer des stratégies d'éradication. Il faut planifier à long terme et saisir toutes les possibilités de stabiliser la situation actuelle.

14 h 12 – Merci Catherine.

Graeme confirme que l'avis de convocation à la réunion a été transmis selon les exigences des règlements administratifs.

Le quorum est atteint.

Appel à une motion adoptant ou modifiant l'ordre du jour. Motion visant l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé déposée par Mario. Tous en faveur. Motion adoptée.

Adoption du procès-verbal de l'AGA de 2014. L'assemblée parcourt le procès-verbal provisoire de l'AGA de l'an dernier, incluant le sommaire, les enjeux soulevés et les suites à donner. Appel aux questions. Aucune question soulevée, aucune modification proposée. Motion visant l'adoption du procès-verbal de l'AGA de 2014 tel que proposé présentée par Ken Bouchard. Tous en faveur. Motion adoptée.

14 h 16

Le prochain point à l'ordre du jour est le rapport annuel. La version intégrale du rapport est affichée au site Web. Le résumé des points saillants de 2014-2015 que voici est circulé à ceux en présence. À la suite de la suspension de la programmation en cours d'année, une nouvelle entente contractuelle prenant effet le 1<sup>er</sup> avril 2015 a été conclue avec la CCN au cours de l'hiver. Le plan d'interprétation et le plan stratégique sont des instruments de mise en œuvre du Plan directeur. Les Amis et l'administration du parc doivent établir ensemble un plan de fin d'hiver et un plan à long terme. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, nous avons de plus grandes responsabilités qu'un organisme sans but lucratif.

## Les Amis du parc de la Gatineau—Assemblée générale annuelle

---

Notre mandat comprend la levée de fonds pour réaliser notre mission. La cotisation annuelle comporte un don et une contribution. Nous remettons un reçu aux fins d'impôt pour la partie « droit d'adhésion » de la cotisation annuelle, laquelle est désignée à titre de don de bienfaisance aux fins d'impôt. Nous avons recueilli des dons totalisant 97 000 \$ au cours des 15 dernières années.

Nous offrons un plus grand nombre d'activités, et nous les offrons plus souvent. Notre compte Facebook contient beaucoup de photos. Julien a très habilement mené le marketing des activités des Amis du parc. Catherine nous rappelle depuis deux ou trois ans déjà le but de notre plan stratégique à long terme, qui consiste à transcender notre mandat de soutien administratif pour exercer un rôle beaucoup plus actif en ce qui a trait aux activités d'interprétation, en plus d'assumer d'autres fonctions administratives. L'an dernier, nous avons quatre ou cinq spécialistes de l'interprétation. Nous en comptons 15. Cela présente de nouveaux défis et des nouvelles responsabilités en matière de coordination et de supervision. La richesse de notre expérience dans le domaine de l'interprétation nous permettra de relever ce défi avec confiance. Dans le passé, la CCN gérait ce dossier de plus près. Certaines responsabilités ont été dévolues aux Amis, si bien que nous sommes désormais responsables d'établir le calendrier des activités. Nos activités de collectes de fonds seront discutées dans le cadre des délibérations sur le rapport de financement.

Le nombre de bénévoles est à la hausse, et nous faisons appel à leurs services de plus en plus souvent. Un gros merci à tous les bénévoles. Vous participez de plus en plus, les tâches sont plus diverses et les responsabilités plus grandes. Les Amis du parc ont beaucoup accompli, et nous ne pourrions le faire sans nos bénévoles. Cette année, huit événements et 45 bénévoles. La série du crépuscule, etc. Nos objectifs et la liste des interprètes sont inscrits dans la base de données, qui a été transmise aux membres et aux bénévoles. Nous comptons désormais 139 membres, dont 37 nouveaux membres inscrits depuis le 31 mars 2015. Nous avons effectué 171 visites à 18 sentiers au cours de l'année. Le nombre d'enjeux identifiés est à la hausse (45-50). D'importants changements ont été signalés.

Graeme présente le rapport des programmes. Le Comité des programmes est présidé par Gershon. Il fait état des programmes habituels et de nouvelles initiatives novatrices et stimulantes. Le Comité des programmes imagine des nouvelles idées et trouve les moyens de les réaliser. Il faut faire preuve de confiance pour monter et offrir un nouveau programme. Il revient à Gershon d'orienter la démarche.

Gershon : chaque année, groupement logique, Série du crépuscule, Raquettes sous les étoiles, randonnées d'interprétation, Explorons les sentiers, randonnées à ski thématiques Histoire et Nature le long du chemin Ridge. Bonne participation. Randonnées guidées sur les sentiers, durée de trois heures, plus longues que les randonnées offertes sur le sentier de la Sucrierie, histoire du parc et histoire naturelle. Carbide Wison. Quels sentiers devons-nous ajouter? Quels sont les éléments du milieu naturel et de l'activité humaine que nous pourrions explorer? Vos idées sont bienvenues. Prière de transmettre vos idées et vos commentaires directement à Gershon.

Communications : deux éditions du bulletin ont été publiées l'an dernier. Le contenu est affiché au site Web, de même que des photos. Nous avons aussi une présence dans Facebook. Un gros merci à Michel,

## Les Amis du parc de la Gatineau—Assemblée générale annuelle

---

vos contributions sont très appréciées. Le défi consiste à publier le contenu en anglais et en français sur le site Web simultanément. Plus grande présence bilingue. Julien a beaucoup fait à cet égard.

Rapport sur le financement et la collecte de fonds : le rapport de Sarah, Ray et Margaret sera déposé plus tard dans l'après-midi. L'an dernier, Roxanne Parent était notre adjointe administrative. Maintenant, Marie-Michèle occupe ce poste. Le soutien administratif et les contributions sont gérés par ces personnes. Les dons recueillis au cours des dix dernières années ont été utilisés pour financer des bourses de recherche à raison de jusqu'à 2000 \$ par année. Près de 600 personnes ont participé à nos programmes. Plus de 2 840 heures de services d'interprétation ont été livrées à la CCN. La moitié de ces heures d'interprétation ont été offertes au Domaine Mackenzie-King, suivi du programme estival d'interprétation au lac Philippe.

Le forum de recherche aura lieu le 21 novembre 2015.

Le rapport du Comité des candidatures a été circulé. Est-ce qu'il y a des questions à ce sujet?

Voilà les rapports. Motion visant l'adoption des rapports est déposée. Tous en faveur. Motion adoptée.

Le prochain point à l'ordre du jour est le rapport financier. Les états financiers sont déposés. Sarah : conformément aux nouvelles pratiques de l'Agence du revenu du Canada découlant des modifications apportées à la *Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance*, nous devons produire un rapport de mission d'examen. Le rapport est affiché. Les remarques des vérificateurs inscrites à la première page précisent ce qu'est un rapport de mission d'examen selon les principes comptables généralement reconnus. Ce n'est pas une vérification comptable complète, mais elle répond aux exigences régissant les organismes de bienfaisance comme la nôtre.

Portrait financier pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2015. Nous sommes en très bonne santé financière, et nous avons affiché un léger excédent. La valeur estimative du canot qui nous a été donné est de 12 000 \$. Cet élément d'actif sera inscrit au bilan financier.

Bilan d'exploitation. Notre enveloppe budgétaire annuelle est environ 90 000 \$, et nous atteignons l'équilibre budgétaire presque chaque année. Certains petits changements l'an dernier par rapport à l'année précédente, découlant en partie de changements à la CCN. Mis à part cela, notre situation financière est très stable. Les vérificateurs l'ont souligné dans leur rapport. Nous possédons un fonds de base d'environ 50 000 \$, s'il devenait nécessaire de liquider l'organisme. En tant qu'organisme bénévole, notre situation est très bonne.

Deux points à ajouter : puisque les activités d'interprétation n'ont pas été offertes de janvier à avril, les revenus et les dépenses ont connu une baisse durant cette période. En ce qui concerne le soutien administratif, ce poste budgétaire est en hausse en raison du nombre plus élevé d'heures consacrées à la coordination administrative. Cela était prévu au plan stratégique. Ce poste budgétaire devrait plafonner dans les 20 000 \$ et plus, en raison des jours de travail consentis à ces tâches. Cependant, cette augmentation sera établie en fonction de notre capacité de payer. Il est très avantageux de loger nos services administratifs à l'interne. Cela est un bon investissement, car le soutien financier est

## Les Amis du parc de la Gatineau—Assemblée générale annuelle

---

destiné à s'accroître, ce qui nous permettra de faire avancer et gérer de plus près nos activités de coordination de la mission des Amis du parc en ce qui a trait à l'éducation et au rayonnement dans le parc. Le fait de posséder des services administratifs professionnels à temps plein contribue de manière très significative à la santé de notre organisation.

Une personne dans l'auditoire : Quelle est cette somme de 10 000 \$ ?

Réponse : 5 000 \$ en financement de base et un autre 5 000 \$ pour les projets spéciaux et des initiatives particulières. Nous obtenons aussi 7 000 \$ pour la location de nos locaux administratifs. Cela nous permet d'envisager de nouvelles possibilités.

Une personne dans l'auditoire : Est-ce que cette somme de 10 000 \$ est la même qu'auparavant?

G : c'était 15 000 \$ il y a un certain temps, mais le montant a été réduit à 10 000 \$ il y a quelques années. Cette somme n'a pas été touchée dans le contrat modifié avec la CCN.

La dernière page présente les flux de trésorerie. Rien de particulier à signaler à cet égard. Le défi consiste à régler les comptes des interprètes sous contrat, notamment en période estivale au domaine Mackenzie-King. Nous venons justement de faire des chèques totalisant 23 000 \$, et cette somme nous sera remboursée d'ici un mois environ. Il nous faut un solde en caisse pour régler ces transactions, ces entrées et sorties de fonds. Les notes explicatives en fin de bilan n'ont pas changé de manière significative.

Motion concernant l'adoption et l'affichage des états financiers déposée par Sarah. Tous en faveur. Motion adoptée.

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, Sarah a été invitée à examiner le bilan d'exploitation. Honoraires professionnels pour la tenue de livres et la vérification. Nous souhaitons approuver les honoraires pour l'année qui vient. Sarah fait état de la demande qui lui a été faite l'an dernier. Ces honoraires sont-ils concurrentiels?

Sarah. J'ai fait une recherche globale sur les honoraires. Ils sont généralement de l'ordre de 5 000 \$ à 10 000 \$. Ainsi, nous en aurons pour notre argent. La participation de Ray est une importante valeur ajoutée. Il nous donne de son temps bénévolement, nous ne payons certainement pas pour chaque heure travaillée. Combien nous coûtera ce mandat? Le coût estimatif des honoraires pour l'exercice 2015-2016 est de l'ordre de 2 400 \$. Y a-t'il d'autres questions à ce sujet?

Motion déposée visant à réaliser un rapport de mission d'examen pour l'exercice 2015-2016 et à confier ce mandat à l'entreprise de Ray Folkins. Tous en faveur. Motion adoptée.

Catherine. Le programme de financement et le plan stratégique, qui remontent à plusieurs années déjà. Il y a deux grandes composantes : Renouveler la programmation, ce que nous avons déjà fait et continuerons de faire; favoriser l'engagement, par le biais d'un éventail complet d'activités, d'initiatives de restauration et de programmes. Les deux principales fonctions sont la communication et le financement. En ce qui a trait à la communication, nous avons beaucoup accompli. Cependant, au chapitre du financement et de la collecte de fonds, nous éprouvons toujours des difficultés. Toutefois,

## Les Amis du parc de la Gatineau—Assemblée générale annuelle

---

Sarah et Catherine ont accepté la prise en charge de ce dossier, et nous avons maintenant un plan d'action. L'objectif consiste à générer davantage de revenus, en plus de faire connaître tout ce que nous réalisons avec les fonds recueillis. Les sources de revenus sont substantielles, mais pas très diversifiées. Nous devons diversifier et consolider nos activités de financement dans le but d'acquérir davantage de ressources, dans le but d'élargir notre offre de services. Par prudence, nous devons prévoir ce que nous ferions dans l'éventualité de la perte d'une source de financement. Nous devons assurer le financement de base requis pour garder en place notre personnel hautement qualifié, nous devons faire connaître et exploiter nos réalisations, nous devons présenter une approche plus professionnelle, faire des demandes de subventions, élargir nos activités de financement. Par exemple, nous avons utilisé des fonds réservés aux projets spéciaux pour embaucher Marie Claire Lemay sous contrat pour développer le programme de visites guidées en autobus, incluant des interprètes. Cela a fait la différence.

Cette organisation peut atteindre l'autonomie financière. Les trois grandes sources de revenus sont la programmation (frais et commandite), les dons (en espèces et en nature) et les subventions (il existe un grand nombre de fondations et d'organes subventionnaires que nous pourrions approcher).

Par exemple, les visites guidées en autobus et d'autres programmes peuvent constituer des sources de revenus, mais il faut en premier lieu investir dans ces programmes, et il y a toujours un risque que les recettes soient inférieures aux prévisions. Nous examinons aussi la possibilité de solliciter des commandites pour certains programmes dans le but de hausser nos revenus.

Message transmis au sujet d'une campagne de donation, d'une campagne en milieu de travail.

Base de données sur les subventions et les possibilités de développement. Il ne faut pas se limiter au financement à vocation environnementale. Nous pourrions aussi être admissibles au financement et aux subventions liés au patrimoine culturel.

Nous allons produire une trousse d'information pour la recherche de commandites, illustrant la valeur ajoutée et le retour sur investissement. Nous allons examiner les pratiques exemplaires en la matière, ce que font les autres organismes d'« amis », et nous allons solliciter les idées et les conseils d'autres intervenants qui connaissent bien le monde des subventions. S'il y a quelqu'un parmi non membres qui a de l'expérience dans le domaine et qui veut travailler avec nous, prière de nous le faire savoir. Nous avons aussi besoin d'aide au sein du comité responsable de préparer le plan d'action.

Rapport du comité des candidatures. Conformément aux exigences des règlements administratifs, il faut approuver la candidature de Catherine et Graeme pour leur accorder un nouveau mandat d'un an. Une motion à cette fin doit être déposée et adoptée chaque année, car ils ont dépassé la durée maximale des mandats, qui est de six ans. Il faut déposer une motion d'exception concernant le service ininterrompu après la limite permise de six ans. Motion permettant à Catherine et Graeme de rester en poste. Tous en faveur. Motion adoptée.

Appel aux candidatures séance tenante : Diane Schreiner (sp), Parcs Canada, en préretraite. Nat Peters. Autres? Motion déposée visant à accepter le rapport du comité des candidatures tel que modifié. Tous en faveur. Motion adoptée.

## Les Amis du parc de la Gatineau—Assemblée générale annuelle

---

Appel aux nouveaux membres pour le comité des candidatures. Il nous faut un membre à titre individuel qui siègera comme membre d'office aux côtés de la CCN. Ce mandat exigera une dizaine d'heures de travail bénévole et la participation à 2 ou 3 réunions. Claudelle Crowe se porte volontaire. Motion déposée visant l'adoption de la candidature de Catherine. Motion adoptée.

Témoignage de reconnaissance envers Marie Boulet, qui a pris sa retraite le 7 octobre. Elle est partie en voyage en Chine. On lui remet le titre de membre honoraire des Amis du parc. De plus, le titre de bénévole de l'année est décerné à Julien.

Sentier pour Gershon. Sentier interprétatif guidé. Bill et Ken : randonnée autour du lac Brown et du lac Carman; l'ancien sentier « Trowse » n'est pas un sentier officiel. Biais en faveur du sentier des loups, de l'escarpement. Bill en propose un autre : Keogan et McKinstry, lac des Fées, Elizabeth. Sentier Skyline et point de départ. Nous cherchons à mettre en valeur l'histoire naturelle et le patrimoine culturel. Nous allons produire un sondage d'opinion en ligne. Gershon effectuera une enquête auprès des membres.

Sarah propose un projet spécial axé autour d'un livre de recettes. On invitera les membres à proposer des recettes. Quels sont vos plus beaux souvenirs de repas dans le parc de la Gatineau, dans les refuges, au camping, etc. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos, vos récits et vos recettes!

Motion de lever la séance proposée par JoAnn Gagnon, ancienne présidente. Tous en faveur. Motion adoptée.

15 h 13